



PROCES-VERBAL DE REUNION DU COMITE DE VALIDATION, N° 2023-04

Date : 22.08.2023	Heure :11heurs	Lieu : CN-ITIE	Rapporteur : Moustapha Walata
-------------------	----------------	----------------	----------------------------------

Participants :

Présent	Représenté	Excusée

Ordre du jour :

- Suivi du remplissage des formulaires

Cette 4^{ème} réunion du Comité de Validation, qui s'est tenue le mardi 22 aout 2023, a porté sur le suivi du remplissage du modèle de collecte de données relatif à l'engagement des parties prenantes.

Lors de la 3^{ème} réunion, l'examen de la première partie du modèle de collecte de données avait permis de renseigner quasiment toutes les cases et de souligner la nécessité d'élaborer un règlement intérieur qui complète le décret portant création de l'ITIE Mauritanie.

Avant cette réunion du 22 aout, le collège de la société avait soumis le modèle de collecte de données rempli en ce qui concerne la 4^{ème} partie (participation de la société civile). Les membres ont donc passé en revue les informations renseignés avant d'aborder les parties 2 et 3 du modèle qui concernent la participation du collège du gouvernement et celui des entreprises.

La partie 2 : la participation du gouvernement

Pour cette deuxième partie, les membres se sont essentiellement concentrés sur les points 1 (Exemples de déclarations ou d'actions en soutien à l'ITIE), 3 (processus de nomination des membres du GMP représentant le gouvernement), 4 (Efforts menés par le gouvernement pour assurer un environnement porteur pour la participation des entreprises et de la société civile à l'ITIE).

La partie 3 : la participation des entreprises

Pour le point 3.1, le comité de validation a approuvé une description générale de la procédure agréée pour la sélection des membres du GMP représentant les entreprises. Mais concernant la pratique pendant la période examiner, le comité a décidé de répondre à cette question juste après la réunion des entreprises prévue en octobre 2023.

Le comité de validation a donné des réponses qui décrivent clairement la procédure de remplacement des membres représentant les entreprises (3.2) et le contact avec le collège au sens large (3.3).

Decision prise à la fin de la réunion :

- Les PVs des réunions des entreprises opérantes en Mauritanie
- Le texte qui précise la durée du mandat d'un membres du GMP
- Les PVs des réunions du comité interministériel
- Document qui explique la procédure de sélection des membres du GMP représentant la OSC (Avec Isselmou Alioune)

La prochaine réunion aura lieu le 29 aout 2023

Fait à Nouakchott, le 22.08.2023

Le président de séance



Le secrétaire de séance

